

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DE L'EXÉCUTIF NATIONAL**  
**Tenue du 26 au 28 avril 2018**  
**Dans la salle de conférence du SEN**

**PRÉSENTS**

Kevin King, président national  
 Andrew Shaver, vice-président exécutif national  
 Daniel Toutant, vice-président national aux droits de la personne  
 Mike LeBlanc, vice-président régional, Atlantique  
 Brian Morrissey, vice-président adjoint, Atlantique  
 Matthew Cook, vice-président adjoint, Atlantique  
 Angela Decker, vice-présidente adjointe, Atlantique  
 Mary Anne Walker, vice-présidente régionale, Ontario  
 Craig Reynolds, vice-président adjoint, Ontario  
 Yann Boudreau, vice-président adjoint, Québec  
 Étienne Mathieu, vice-président adjoint, Québec  
 Patrice Rémillard, vice-président régional, RCN (ED)  
 Evelyn Beckert, représentante aux droits de la personne, RCN (ED)  
 June Dale, vice-présidente régionale, Ottawa (CT)  
 Virginia Noble, vice-présidente régionale adjointe, Ottawa (CT)  
 Cindy D'Alessio, vice-présidente régionale, Gatineau (CT)  
 Éric Poitras, vice-président régional adjoint, Gatineau (CT)  
 Christopher Little-Gagné, vice-président régional, Manitoba  
 Sandra Ahenakew, vice-présidente régionale, Saskatchewan  
 Gloria Pfeifer, vice-présidente adjointe, Saskatchewan  
 Jaison Van Tine, vice-président régional, Alberta, T.N.-O. et Nunavut  
 Geoff Ryan, vice-président adjoint, Alberta, T.N.-O. et Nunavut  
 Shirley Torres, vice-présidente régionale, C.-B. et Yukon  
 Jennifer Chieh Ho, représentante aux droits de la personne, C.-B. et Yukon  
 Karl Lafreniere, vice-président régional, Hors Canada  
 Rose Touhey, vice-présidente nationale adjointe, Hors Canada  
 Hayley Millington, représentante de l'équité pour les femmes  
 Keith Lemoine, représentant de l'équité pour les personnes LGBTQ2+  
 Franco Picciano, coordonnateur, Services aux membres  
 Georges St-Jean, coordonnateur des finances et de l'administration  
 Johanne MacAndrew, adjointe exécutive au président national et au VPEN  
 Ateau Zola, adjointe à l'Exécutif national et au Comité des droits de la personne

**1. OUVERTURE**

Le président national, le confrère Kevin King, déclare la séance ouverte à 9 h.

**2. MOT DU PRÉSIDENT**

Le confrère Kevin King souhaite la bienvenue à tous dans la région du Grand Toronto.

### 3. HORAIRE DES SÉANCES

P/A/A Mike Leblanc et Patrice Remillard

**QUE** l'horaire des séances suivant soit adopté :

Jeudi 26 avril 2018 — De 9 h à 11 h 45  
 — De 13 h à 15 h 15  
 — De 15 h 30 à 17 h (réunion du  
 Comité de coordination)

Vendredi 27 avril 2018 — De 9 h à 11 h 45  
 — De 13 h à 15 h  
 — De 15 h 30 à 17 h (séance à huis  
 clos)

Samedi 28 avril 2018 — De 9 h à 11 h 45  
 — De 13 h à 17 h

### 4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (Annexe A)

P/A Chris Little-Gagné et Daniel Toutant

**QUE** l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes :

Heures des réunions – Heures des réunions du Comité

**\*Vote enregistré 1 : ADOPTÉ**

### 5. TOUR DE TABLE

Un tour de table s'ensuit.

### 6. MOMENT DE SILENCE

Le confrère Kevin King demande à tous ceux et celles qui sont en mesure de le faire de se lever et d'observer un moment de silence à la mémoire des membres suivants qui sont décédés récemment et pour tous les membres qui ont perdu un être cher :

Claude Daoust, section locale 70151  
 Alan Driscoll, section locale 70263

Brian Aspelund, section locale 70130  
 Joanne Daniel, agente des relations de travail du SEIC et  
 ancienne ART du SEN  
 Lloyd Fucille, ancien secrétaire exécutif de l'Élément national (1969-2001)  
 Shirley Dennie, ancienne réceptionniste de l'Élément national  
 Père de la consœur Julie Dumont, section locale 10269

## 7. RAPPORTS DE L'EXÉCUTIF NATIONAL

Le confrère Kevin King cède la présidence au confrère Andrew Shaver.

### A) Président national (Annexe B) P/A Kevin King et Cindy D'Alessio

**QUE** le rapport du président national soit adopté tel quel.

**\*Vote enregistré 2 : ADOPTÉ**

Le confrère Andrew Shaver cède la présidence au confrère Kevin King.

### B) Vice-président exécutif national (Annexe C)

P/A Andrew Shaver et Karl Lafreniere

**QUE** le rapport du vice-président exécutif national soit adopté tel quel.

**\*Vote enregistré 3 : ADOPTÉ**

### C) Vice-président national aux droits de la personne (Annexe D)

P/A Daniel Toutant et Sandra Ahenakew

**QUE** le rapport du vice-président national aux droits de la personne soit adopté tel quel.

**\*Vote enregistré 4 : ADOPTÉ**

\*\*\*\*\*

**PAUSE**

\*\*\*\*\*

7. **RAPPORTS DE L'EXÉCUTIF NATIONAL**

D) **Rapports des vice-présidentes régionales et des vice-présidents régionaux**

i) **Rapports annuels (Annexe E)**

Atlantique

P/A Mike LeBlanc et Karl Lafrenière

**QUE** le rapport du vice-président régional de la région de l'Atlantique soit adopté tel quel.

**\*Vote enregistré 5 : ADOPTÉ**

RCN (ED)

P/A Patrice Remillard et Daniel Toutant

**QUE** le rapport du vice-président régional de la RCN (ED) soit adopté tel quel.

**\*Vote enregistré 6 : ADOPTÉ**

Manitoba

P/A Chris Little-Gagné et

**QUE** le rapport du vice-président régional de la région du Manitoba soit adopté tel quel.

**\*Vote enregistré 7 : ADOPTÉ**

Saskatchewan

P/A Sandra Ahenakew et Chris Little-Gagné

**QUE** le rapport de la vice-présidente régionale de la région de la Saskatchewan soit adopté tel quel.

**\*Vote enregistré 8 : ADOPTÉ**

C.-B. et Yukon

P/A Shirley Torres et Sandra Ahenakew

**QUE** le rapport de la vice-présidente régionale de la région de la C.-B. et du Yukon soit adopté tel quel.

**\*Vote enregistré 9 : ADOPTÉ**

Hors Canada

P/A/A Karl Lafreniere et

**QUE** le rapport verbal du vice-président régional de la région Hors Canada soit adopté.

Ottawa (CT)

P/A/A June Dale et Karl Lafreniere

**QUE** le rapport verbal de la vice-présidente régionale de la région d'Ottawa (CT) soit adopté.

Alberta, T.N.-O. et Nunavut

P/A/A Jaison Van Tine et Patrice Remillard

**QUE** le rapport verbal du vice-président de la région de l'Alberta, des T.N.-O et du Nunavut soit adopté.

ii) Sections locales inactives et sections locales non conformesAlberta, T.N.-O. et Nunavut

P/A Jaison Van Tine et

**QUE** le rapport sur les sections locales inactives de la région de l'Alberta, des T.N.-O et du Nunavut soit adopté tel quel.

**\*Vote enregistré 10 : ADOPTÉ**

Québec

P/A Yann Boudreau et Mike LeBlanc

**QUE** le rapport sur les sections locales inactives de la région du Québec soit adopté tel quel.

**\*Vote enregistré 11 : ADOPTÉ**

Manitoba

Le confrère Chris Little-Gagné mentionne que la section locale du Manitoba figurant sur la liste ne sera plus inactive étant donné que tous les documents ont été reçus et seront traités en conséquence.

## 8. PROCÈS-VERBAL DES RÉUNIONS PRÉCÉDENTES

Réunion de l'Exécutif national – Du 23 au 25 janvier 2018

P/A Patrice Remillard et Mike LeBlanc

**QUE** le procès-verbal de la réunion de l'Exécutif national soit adopté avec les modifications suivantes :

Page 5433 : corriger la section portant sur le parc historique  
 Page 5436 : supprimer les mots « de principe » dans la mise à jour sur la négociation avec Hard Rock International  
 Corriger l'orthographe du nom du confrère LeBlanc

**\*Vote enregistré 12 : ADOPTÉ**

\*\*\*\*\*

**PAUSE**

\*\*\*\*\*

**LE JEUDI 26 AVRIL 2018 – SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI**  
**Reprise à 13 h**

**PRÉSENTS**

Kevin King, président national  
 Andrew Shaver, vice-président exécutif national  
 Daniel Toutant, vice-président national aux droits de la personne  
 Mike LeBlanc, vice-président régional, Atlantique  
 Brian Morrissey, vice-président adjoint, Atlantique  
 Matthew Cook, vice-président adjoint, Atlantique  
 Angela Decker, vice-présidente adjointe, Atlantique  
 Mary Anne Walker, vice-présidente régionale, Ontario  
 Craig Reynolds, vice-président adjoint, Ontario  
 Yann Boudreau, vice-président adjoint, Québec  
 Étienne Mathieu, vice-président adjoint, Québec  
 Patrice Rémillard, vice-président régional, RCN (ED)  
 Evelyn Beckert, représentante aux droits de la personne, RCN (ED)  
 June Dale, vice-présidente régionale, Ottawa (CT)  
 Virginia Noble, vice-présidente régionale adjointe, Ottawa (CT)  
 Cindy D'Alessio, vice-présidente régionale, Gatineau (CT)  
 Éric Poitras, vice-président régional adjoint, Gatineau (CT)  
 Christopher Little-Gagné, vice-président régional, Manitoba  
 Sandra Ahenakew, vice-présidente régionale, Saskatchewan  
 Gloria Pfeifer, vice-présidente adjointe, Saskatchewan  
 Jaison Van Tine, vice-président régional, Alberta, T.N.-O. et Nunavut  
 Geoff Ryan, vice-président adjoint, Alberta, T.N.-O. et Nunavut  
 Shirley Torres, vice-présidente régionale, C.-B. et Yukon  
 Jennifer Chieh Ho, représentante aux droits de la personne, C.-B. et Yukon  
 Karl Lafreniere, vice-président régional, Hors Canada  
 Rose Touhey, vice-présidente nationale adjointe, Hors Canada

Hayley Millington, représentante de l'équité pour les femmes  
 Keith Lemoine, représentant de l'équité pour les personnes LGBTQ2+  
 Franco Picciano, coordonnateur, Services aux membres  
 Georges St-Jean, coordonnateur des finances et de l'administration  
 Johanne MacAndrew, adjointe exécutive au président national et au VPEN  
 Ateau Zola, adjointe à l'Exécutif national et au Comité des droits de la personne

## 9) **AFFAIRES COURANTES**

### A) **Négociation**

#### i) **Conseil du Trésor**

Les déléguées et délégués ayant assisté à la conférence sur la négociation font part des points saillants de leur expérience. Les membres élus de l'équipe de négociation se rencontreront afin de commencer à mettre la dernière main aux revendications pour la prochaine ronde de négociations avec le Conseil du Trésor. Ils entameront le processus de négociation au cours d'un certain nombre de réunions avec le Conseil du Trésor en vue de présenter des propositions et de discuter des questions communes qui touchent tous les employés syndiqués du Conseil du Trésor.

#### ii) **Parcs Canada**

Le confrère Kevin King déclare que les membres de Parcs Canada ont ratifié l'entente de principe.

#### iii) **OES**

La consœur Mary Anne Walker mentionne que l'équipe de négociation devrait poursuivre les discussions du 8 au 10 mai et du 12 au 14 juin 2018.

#### iv) **Commission de la capitale nationale**

Le confrère Kevin King mentionne qu'une entente de principe a été conclue en février 2018.

#### v) **Hard Rock International**

Le confrère Patrice Remillard mentionne que l'équipe de négociation devrait communiquer des revendications à l'employeur en mai.

#### vi) **Comité du service unitaire du Canada**

Le confrère Patrice Remillard mentionne que l'équipe de négociation n'a pas encore rencontré l'employeur afin de lui communiquer des revendications.

- vii) Chambre des communes  
Le confrère Kevin King mentionne qu'une décision arbitrale a mis fin à la ronde de négociations des services d'imprimerie.
- viii) Services de protection parlementaire  
Le confrère Kevin King mentionne que la décision à l'égard de la demande de certificat de négociation (afin de fusionner les SPP et les constables de la Chambre des communes et du Sénat en une seule unité de négociation) serait prise à la réunion de la Commission des relations de travail et de l'emploi dans le secteur public fédéral au cours du mois d'octobre.
- ix) Commission des champs de bataille nationaux  
Le confrère Yann Boudreau mentionne qu'une deuxième réunion est prévue aujourd'hui afin de communiquer des revendications.
- x) Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail  
La consœur Mary Anne Walker mentionne que l'équipe a rencontré l'employeur une seule fois. Une nouvelle négociatrice ou un nouveau négociateur sera nommé puisque la personne qui occupait ce poste a démissionné.
- xi) Conseil de recherches en sciences humaines  
Le confrère Andrew Shaver mentionne qu'étant donné que la ronde de négociations arrive à terme, les membres devraient entamer une nouvelle ronde sous peu.

Le confrère Geoff Ryan siège en tant que représentant de l'Alberta, des T.N.-O. et du Nunavut.

- B) Système de paye Phénix**  
Le confrère Kevin King présente des commentaires à propos du système de paye Phénix.

## 11. RAPPORTS DES COMITÉS

- C) Comité des communications et de la mobilisation des membres (Annexe F)**

P/A Karl Lafreniere et Shirley Torres

**QUE** le mandat du Comité des communications et de la mobilisation des membres soit adopté tel quel.

**\*Vote enregistré 14 : ADOPTÉ**

P/A Karl Lafreniere et Shirley Torres

**QUE** le rapport du Comité des communications et de la mobilisation des membres soit adopté intégralement.

**\*Vote enregistré 15 : ADOPTÉ**

**H) Comité de gouvernance des sections locales et des adhésions (Annexe G)**

P/A Patrice Remillard et Mike LeBlanc

**QUE** le mandat du Comité de gouvernance des sections locales et des adhésions soit adopté tel quel.

**\*Vote enregistré 16 : ADOPTÉ**

P/A Patrice Remillard et Mike Leblanc

**QUE** le rapport du Comité de gouvernance des sections locales et des adhésions soit adopté intégralement.

**\*Vote enregistré 17 : ADOPTÉ**

**10. AFFAIRES NOUVELLES (SUITE)**

**I) Exclusions au niveau TI-6 au sein du Programme du travail**

Le confrère Andrew Shaver donne son avis à propos de l'important changement que l'employeur a proposé d'apporter aux tâches.

Le SEN s'oppose à toute exclusion au niveau TI-6 qui ne satisfait pas aux normes énoncées dans l'article 59 de la LRTSPF.

\*\*\*\*\*

**PAUSE**

\*\*\*\*\*

**LE VENDREDI 27 AVRIL 2018 – SÉANCE DE LA MATINÉE**

**Reprise à 9 h**

**PRÉSENTS**

Kevin King, président national

Andrew Shaver, vice-président exécutif national

Daniel Toutant, vice-président national aux droits de la personne

Mike LeBlanc, vice-président régional, Atlantique  
 Brian Morrissey, vice-président adjoint, Atlantique  
 Matthew Cook, vice-président adjoint, Atlantique  
 Angela Decker, vice-présidente adjointe, Atlantique  
 Mary Anne Walker, vice-présidente régionale, Ontario  
 Craig Reynolds, vice-président adjoint, Ontario  
 Yann Boudreau, vice-président adjoint, Québec  
 Étienne Mathieu, vice-président adjoint, Québec  
 Patrice Rémillard, vice-président régional, RCN (ED)  
 Evelyn Beckert, représentante aux droits de la personne, RCN (ED)  
 June Dale, vice-présidente régionale, Ottawa (CT)  
 Virginia Noble, vice-présidente régionale adjointe, Ottawa (CT)  
 Cindy D'Alessio, vice-présidente régionale, Gatineau (CT)  
 Éric Poitras, vice-président régional adjoint, Gatineau (CT)  
 Christopher Little-Gagné, vice-président régional, Manitoba  
 Sandra Ahenakew, vice-présidente régionale, Saskatchewan  
 Gloria Pfeifer, vice-présidente adjointe, Saskatchewan  
 Jaison Van Tine, vice-président régional, Alberta, T.N.-O. et Nunavut  
 Geoff Ryan, vice-président adjoint, Alberta, T.N.-O. et Nunavut  
 Shirley Torres, vice-présidente régionale, C.-B. et Yukon  
 Jennifer Chieh Ho, représentante aux droits de la personne, C.-B. et Yukon  
 Karl Lafreniere, vice-président régional, Hors Canada  
 Rose Touhey, vice-présidente nationale adjointe, Hors Canada  
 Hayley Millington, représentante de l'équité pour les femmes  
 Keith Lemoine, représentant de l'équité pour les personnes LGBTQ2+  
 Franco Picciano, coordonnateur, Services aux membres  
 Georges St-Jean, coordonnateur des finances et de l'administration  
 Johanne MacAndrew, adjointe exécutive au président national et au VPEN  
 Ateau Zola, adjointe à l'Exécutif national et au Comité des droits de la personne

La consœur Gloria Pfeifer siège en tant que représentante de la région de la Saskatchewan.

## **11. RAPPORTS DES COMITÉS (SUITE)**

### **A) Règlements internes et politiques**

P/A/A Jaison Van Tine et June Dale

Le Comité des règlements internes et des politiques fait le point sur ses travaux et mentionne prévoir la tenue d'une réunion en personne prochainement.

10. **AFFAIRES NOUVELLES (SUITE)**

**B) Processus pour les dirigeantes et dirigeants élus qui prennent des congés de maternité et des congés parentaux et touchant les ordinateurs portables et les téléphones cellulaires**

Le confrère Chris Little-Gagné demande qu'on lui fournisse des précisions en ce qui concerne le fait de fournir de l'équipement électronique au titulaire d'un poste qui prend un congé prolongé exceptionnel comme un congé de maternité ou un congé parental.

Le confrère Kevin King explique qu'une dirigeante ou un dirigeant élus en congé exceptionnel, comme un congé de maternité ou un congé parental, se verra fournir tous les outils auxquels elle ou il a droit afin d'exercer ses fonctions.

Le confrère Karl Lafreniere présente un avis de motion afin qu'on discute à huis clos du point à l'ordre du jour 10) E).

**C) Structure, rôle et responsabilités – pour discuter et préciser les rôles des représentants nationaux et régionaux et ceux des sections locales et veiller à une approche plus uniforme et plus efficiente à l'interne ainsi qu'auprès de l'employeur et de l'AFPC**

Il est convenu que l'étude de cette question sera renvoyée au Comité de gouvernance des sections locales et des adhésions. Il est également convenu que cette question sera ajoutée comme sujet de formation dans le cadre de la planification stratégique des équipes régionales.

\*\*\*\*\*

**PAUSE**

\*\*\*\*\*

10. **AFFAIRES NOUVELLES (SUITE)**

P/A Karl Lafreniere et Patrice Remillard

**QUE** l'on discute à huis clos du point à l'ordre du jour E) portant sur la politique CC9 – Processus de sélection du CCSP.

**\*Vote enregistré 18 : ADOPTÉ**

**H) Bilinguisme à l'AFPC**

Le confrère Daniel Toutant fait part de son expérience en ce qui concerne les difficultés liées à la communication en français.

\*\*\*\*\*

**PAUSE**

\*\*\*\*\*

**LE VENDREDI 27 AVRIL 2018 – SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI**  
**Reprise à 14 h****PRÉSENTS**

Kevin King, président national  
 Andrew Shaver, vice-président exécutif national  
 Daniel Toutant, vice-président national aux droits de la personne  
 Mike LeBlanc, vice-président régional, Atlantique  
 Brian Morrissey, vice-président adjoint, Atlantique  
 Matthew Cook, vice-président adjoint, Atlantique  
 Angela Decker, vice-présidente adjointe, Atlantique  
 Mary Anne Walker, vice-présidente régionale, Ontario  
 Craig Reynolds, vice-président adjoint, Ontario  
 Yann Boudreau, vice-président adjoint, Québec  
 Étienne Mathieu, vice-président adjoint, Québec  
 Patrice Rémillard, vice-président régional, RCN (ED)  
 Evelyn Beckert, représentante aux droits de la personne, RCN (ED)  
 June Dale, vice-présidente régionale, Ottawa (CT)  
 Virginia Noble, vice-présidente régionale adjointe, Ottawa (CT)  
 Cindy D'Alessio, vice-présidente régionale, Gatineau (CT)  
 Éric Poitras, vice-président régional adjoint, Gatineau (CT)  
 Christopher Little-Gagné, vice-président régional, Manitoba  
 Sandra Ahenakew, vice-présidente régionale, Saskatchewan  
 Gloria Pfeifer, vice-présidente adjointe, Saskatchewan  
 Jaison Van Tine, vice-président régional, Alberta, T.N.-O. et Nunavut  
 Geoff Ryan, vice-président adjoint, Alberta, T.N.-O. et Nunavut  
 Shirley Torres, vice-présidente régionale, C.-B. et Yukon  
 Jennifer Chieh Ho, représentante aux droits de la personne, C.-B. et Yukon  
 Karl Lafreniere, vice-président régional, Hors Canada  
 Rose Touhey, vice-présidente nationale adjointe, Hors Canada  
 Hayley Millington, représentante de l'équité pour les femmes  
 Keith Lemoine, représentant de l'équité pour les personnes LGBTQ2+  
 Franco Picciano, coordonnateur, Services aux membres  
 Georges St-Jean, coordonnateur des finances et de l'administration  
 Johanne MacAndrew, adjointe exécutive au président national et au VPEN  
 Ateau Zola, adjointe à l'Exécutif national et au Comité des droits de la personne

La consœur Jennifer siège en tant que représentante de la région de la C.-B. et du Yukon.

**11. RAPPORTS DES COMITÉS (SUITE)**

**G) Comité des francophones (Annexe H)**

P/A Yann Boudreau et Mike LeBlanc

**QUE** le rapport du Comité des francophones soit adopté intégralement.**\*Vote enregistré 19 : ADOPTÉ**

Le confrère Matt Cook siège en tant que représentant de la région de l'Atlantique.

Le confrère Geoff Ryan siège en tant que représentant de la région de l'Alberta, des T.N.-O. et du Nunavut.

**F) Comité des finances et des ressources humaines (Annexe I)**

P/A Andrew Shaver et Karl Lafreniere

**QUE** l'état financier vérifié de 2017 soit accepté.**\*Vote enregistré 20 : ADOPTÉ**

\*\*\*\*\*

**PAUSE**

\*\*\*\*\*

Le confrère Jaison Van Tine siège en tant que représentant de la région de l'Alberta, des T.N.-O. et du Nunavut.

Le confrère Brian Morrissey siège en tant que représentant de la région de l'Atlantique.

Le confrère Eric Poitras siège en tant que représentant de la région de Gatineau (CT).

Le confrère Daniel Toutant assume la présidence.

P/A Andrew Shaver et Karl Lafreniere

**QUE** la politique FIN 10 soit modifiée telle que présentée.

P/A/A Mike LeBlanc et June Dale

**QUE** l'Exécutif national se forme en comité plénier.

\*\*\*\*\*  
**SÉANCE À HUIS CLOS**  
 \*\*\*\*\*

P/A/A Sandra Ahenakew et Jaison Van Tine

**QUE** les constatations énoncées dans le rapport du Comité d'enquête soient acceptées.

\*\*\*\*\*  
**FIN DE LA SÉANCE À HUIS CLOS**  
 \*\*\*\*\*

P/A Karl Lafrenière et Mike LeBlanc

**QUE** la recommandation du Comité d'enquête soit modifiée.

**\*Vote enregistré 21 : ADOPTÉ**

P/A June Dale et Sandra Ahenakew

**QUE** le rapport du Comité disciplinaire de l'Exécutif national soit adopté intégralement.

**\*Vote enregistré 22 : ADOPTÉ**

\*\*\*\*\*  
**PAUSE**  
 \*\*\*\*\*

**LE SAMEDI 28 AVRIL 2018 – SÉANCE DE LA MATINÉE**  
**Reprise à 9 h**

**PRÉSENTS**

Kevin King, président national

Andrew Shaver, vice-président exécutif national

Daniel Toutant, vice-président national aux droits de la personne

Mike LeBlanc, vice-président régional, Atlantique

Brian Morissey, vice-président adjoint, Atlantique  
 Matthew Cook, vice-président adjoint, Atlantique  
 Angela Decker, vice-présidente adjointe, Atlantique  
 Mary Anne Walker, vice-présidente régionale, Ontario  
 Craig Reynolds, vice-président adjoint, Ontario  
 Yann Boudreau, vice-président adjoint, Québec  
 Étienne Mathieu, vice-président adjoint, Québec  
 Patrice Rémillard, vice-président régional, RCN (ED)  
 Evelyn Beckert, représentante aux droits de la personne, RCN (ED)  
 June Dale, vice-présidente régionale, Ottawa (CT)  
 Virginia Noble, vice-présidente régionale adjointe, Ottawa (CT)  
 Cindy D'Alessio, vice-présidente régionale, Gatineau (CT)  
 Éric Poitras, vice-président régional adjoint, Gatineau (CT)  
 Christopher Little-Gagné, vice-président régional, Manitoba  
 Sandra Ahenakew, vice-présidente régionale, Saskatchewan  
 Gloria Pfeifer, vice-présidente adjointe, Saskatchewan  
 Jaison Van Tine, vice-président régional, Alberta, T.N.-O. et Nunavut  
 Geoff Ryan, vice-président adjoint, Alberta, T.N.-O. et Nunavut  
 Shirley Torres, vice-présidente régionale, C.-B. et Yukon  
 Jennifer Chieh Ho, représentante aux droits de la personne, C.-B. et Yukon  
 Karl Lafreniere, vice-président régional, Hors Canada  
 Rose Touhey, vice-présidente nationale adjointe, Hors Canada  
 Hayley Millington, représentante de l'équité pour les femmes  
 Keith Lemoine, représentant de l'équité pour les personnes LGBTQ2+  
 Franco Picciano, coordonnateur, Services aux membres  
 Georges St-Jean, coordonnateur des finances et de l'administration  
 Johanne MacAndrew, adjointe exécutive au président national et au VPEN  
 Ateau Zola, adjointe à l'Exécutif national et au Comité des droits de la personne

La consœur Mary Anne remercie tous les bénévoles pour la suite de réception.

Jour de deuil national du 28 avril. Lecture de l'énoncé de l'AFPC.

Le confrère Daniel Toutant occupe le fauteuil.

Le confrère Kevin King cède la présidence au confrère Daniel Toutant.

## **11. RAPPORTS DES COMITÉS (SUITE)**

### **F) Comité des finances et des ressources humaines (Annexe I)**

P/A Karl Lafrenière et Patrice Rémillard

**QUE** la politique FIN 10 soit adoptée telle quelle.

P/A/A Patrice Rémillard et June Dale

**QUE** la question précédente soit mise aux voix.

**\*Vote enregistré 23 sur la motion principale : ADOPTÉ**

P/A Andrew Shaver et Karl Lafrenière

**QUE** toute modification de la politique FIN 10 s'applique rétroactivement jusqu'au début du mandat actuel.

**\*Vote enregistré 24 : ADOPTÉ**

*Affectations budgétaires pour les colloques régionaux*

P/A Andrew Shaver et Cindy D'Alessio

**QUE** les affectations pour les colloques régionaux soient les suivantes :

Atlantique	74 000 \$
Québec	40 000 \$
Ottawa CT	22 000 \$
Gatineau CT	25 000 \$
RCN ED	36 000 \$
Ontario	44 000 \$
Manitoba	23 000 \$
Saskatchewan	23 000 \$
Alb./T.N.-O./Nun.	65 000 \$
C.-B./Yukon	43 000 \$
Hors Canada	55 000 \$
Total	<hr/> 450 000 \$

**\*Vote enregistré 25 : ADOPTÉ**

Le confrère Daniel Toutant cède la présidence au confrère Kevin King.

P/A Andrew Shaver et Karl Lafrenière

**QUE** le rapport du Comité des finances et des ressources humaines soit adopté intégralement.

**\*Vote enregistré 26 : ADOPTÉ**

La consœur Virginia Noble occupe le siège pour la région d'Ottawa CT.

\*\*\*\*\*

**PAUSE**

\*\*\*\*\*

**11. RAPPORTS DES COMITÉS (SUITE)****D) Négociation collective (Annexe J)**

P/A Mary Anne Walker et Patrice Rémillard

**QUE** le mandat du Comité de négociation collective soit adopté tel quel.**\*Vote enregistré 27 : ADOPTÉ**

P/A Mary Anne Walker et Sandra Ahenakew

**QUE** la politique NG1 soit adoptée telle que modifiée.**\*Vote enregistré 28 : ADOPTÉ**

P/A Mary Anne Walker et Sandra Ahenakew

**QUE** le rapport du Comité de négociation collective soit adopté intégralement.**\*Vote enregistré 29 : ADOPTÉ****I) Comité disciplinaire de l'Exécutif national**

P/A Mary Anne Walker et Sandra Ahenakew

**QUE** le rapport du Comité d'enquête soit adopté tel quel.**\*Vote enregistré 30 : ADOPTÉ**

P/A Andrew Shaver et Mary Anne Walker

**QUE** l'Exécutif national recommande ce qui suit au CNA :  
Que six membres de la section locale 70027 (SAC/RCAAN Gatineau) soient suspendus de l'AFPC pour une période de quatre ans.

**\*Vote enregistré 31 : ADOPTÉ**

P/A Andrew Shaver et Mary Anne Walker

**QUE** le rapport du Comité disciplinaire de l'Exécutif national soit adopté intégralement.

**\*Vote enregistré 32 : ADOPTÉ****D) Comité de l'éducation Annexe K)**

P/A Chris Little-Gagné et Cindy D'Alessio

**QUE** le mandat du Comité de l'éducation soit adopté tel quel.

**\*Vote enregistré 33 : ADOPTÉ**Politique NEN 4

P/A Chris Little-Gagné et Daniel Toutant

**QUE** la politique NEN 4 soit modifiée comme suit :

**Politique NEN 4****Formation linguistique**

Le Syndicat des employées et employés nationaux fait la promotion de la politique du Canada en matière de langues officielles, et l'appuie. Nous évaluons les demandes de formation linguistique des membres de l'Exécutif national, des vice-présidentes et vice-présidents régionaux adjoints et des membres du Comité des droits de la personne, mais à condition que chaque demande :

1. soit présentée par écrit;
2. soit présentée aux fins d'approbation préalable par l'Exécutif national;
3. touche une formation linguistique en français ou en anglais;
4. vise un cours reconnu;
5. comprenne un calendrier estimatif et le coût prévu;
6. vise un but;
7. puisse être réalisée dans le cadre du budget actuel.

**\*Vote enregistré 34 : ADOPTÉ**Politique NEN 8

P/A/A Mary Anne Walker et Andrew Shaver

**QUE** la politique NEN 8 soit renvoyée au Comité avec la directive suivante :

**QUE** la séance de planification et la séance de planification de l'Exécutif soient tenues séparément et qu'on tienne compte de l'horaire du personnel de l'Élément.

Politique FIN 2

P/A Chris Little-Gagné et Virginia

**QUE** la politique FIN 2 soit modifiée comme suit :

**Art. 5 de la Politique FIN 2**

**Cours et conférences**

Le Syndicat des employées et employés nationaux n'aide pas les sections locales à participer à des conférences ou à des cours donnés par un autre organisme lorsque ces conférences ou ces cours (ou des cours semblables) sont offerts par l'AFPC. Si une conférence ou un cours de l'AFPC n'est pas offert à un moment et à un endroit précis, la section locale ou le membre peuvent faire une proposition au Comité de l'éducation du Syndicat des employées et employés nationaux (par l'intermédiaire de la vice-présidente ou du vice-président de leur région) en vue d'obtenir une exemption. Cette demande doit répondre à tous les critères d'aide suivants :

1. La demande doit comprendre les raisons justifiant la participation à une conférence ou à un cours, y compris une analyse des besoins concernant les compétences, les connaissances et les avantages apportés ainsi à la section locale et aux membres;
2. Chaque demande doit être accompagnée d'une copie du dernier état financier de la section locale et d'une justification expliquant la demande de fonds au Syndicat des employées et employés nationaux plutôt que l'emploi de fonds de la section locale;
3. La demande doit être accompagnée d'une évaluation complète des coûts rattachés à la participation à une conférence ou à un cours (y compris les déplacements, la perte de salaire, les repas, les frais accessoires, la garde d'enfants, le soutien aux familles et tous les frais supplémentaires liés au logement). Cette estimation des coûts doit comprendre la partie assumée par le membre ou par la section locale, le cas échéant, et la partie prise en charge par l'Élément;

4. Chaque demande doit être accompagnée d'un bref exposé sur la conférence ou sur le cours et de toute autre documentation connexe (par exemple, les formulaires d'inscription).

### **Examen des demandes**

Une fois que le Comité de l'éducation a reçu toute la documentation mentionnée ci-dessus, il examine la demande et effectue une recommandation à l'Exécutif national. Tous les efforts nécessaires sont alors déployés afin de répondre aux demandes en moins de six semaines.

### **\*Vote enregistré 35 : ADOPTÉ**

#### Politique CC 5

P/A Chris Little-Gagné et Sandra Ahenakew

**QUE** la politique CC 5 soit modifiée comme suit :

#### **Politique CC 5**

#### **Processus d'élection des déléguées et délégués jeunesse au Congrès triennal du Syndicat des employées et employés nationaux**

Le Syndicat des employées et employés nationaux appuie pleinement la participation active des jeunes à toutes les activités syndicales. À cette fin, le Congrès triennal 2008 a adopté une résolution permettant à deux déléguées et délégués jeunesse par région d'assister au Congrès (conformément à l'article 3 du Règlement interne 6).

Les critères et le processus d'élection de ces déléguées et délégués sont les suivants :

1. Les déléguées et délégués jeunesse doivent satisfaire aux exigences d'admissibilité au Congrès;
2. Les déléguées et délégués jeunesse doivent être âgés de 35 ans, au plus, au 31 décembre de l'année au cours de laquelle a lieu le Congrès triennal du Syndicat des employées et employés nationaux;
3. Les sections locales doivent élire une déléguée ou un délégué jeunesse pour participer au colloque régional par cycle de congrès.

4. L'équipe régionale doit organiser un caucus jeunesse au cours du colloque régional afin d'élire les déléguées et délégués jeunesse qui doivent assister au Congrès triennal du Syndicat des employées et employés nationaux.

**\*Vote enregistré 36 : ADOPTÉ**

Politique CC 6

P/A Chris Little-Gagné et Cindy D'Alessio

**QUE** la politique CC 6 soit modifiée comme suit :

**Politique CC 6**

**Sélection de membres des comités du Syndicat des employées et employés nationaux**

Selon l'article 14 du Règlement interne 2, l'Exécutif national a le pouvoir de mettre sur pied tout comité nécessaire pour mener les affaires du Syndicat des employées et employés nationaux. La présidente nationale ou le président national est membre d'office du comité ainsi créé.

**Comités permanents**

Les comités permanents sont composés de membres de l'Exécutif national. La composition de ces comités est déterminée par la présidente nationale ou par le président national, la vice-présidente exécutive nationale ou le vice-président exécutif national, ainsi que par la vice-présidente nationale ou le vice-président national aux droits de la personne, de concert avec le reste de l'Exécutif national. L'Exécutif national peut consulter le formulaire de demande du Comité permanent bénévole afin de faciliter les décisions dans le cadre du processus de sélection (Annexe C). La composition des comités est revue à la suite de chaque congrès triennal.

La présidente ou le président peut demander l'approbation de l'Exécutif national relativement à la participation des vice-présidentes ou vice-présidents régionaux adjoints aux comités permanents.

**Comités spéciaux**

Ces comités sont créés à une fin précise par l'Exécutif national, et la durée du mandat est d'au plus trois ans (entre les congrès triennaux de l'Élément). Par exemple : les comités du Congrès

triennal du Syndicat des employées et employés nationaux.

**\*Vote enregistré 37 : ADOPTÉ**

Politique CC 7

P/A Chris Little-Gagné et Cindy D'Alessio

**QUE** la politique CC 7 soit modifiée comme suit :

**Politique CC 7**

**Colloques**

**Types de colloques**

Le Comité de l'éducation recommande que le Syndicat des employées et employés nationaux définisse deux types de colloques : les colloques régionaux et les colloques spéciaux.

Un colloque régional rassemble les membres de la région pour traiter d'enjeux régionaux et nationaux actuels, transmettre des connaissances, offrir des possibilités de réseautage, partager des expériences sur les milieux de travail et défendre les causes liées aux droits de la personne.

Un colloque spécial rassemble les membres de la région pour traiter de questions sensibles au temps et d'enjeux particuliers pour les unités de négociations et qui ne peuvent pas être abordés dans le cycle normal du colloque régional.

**Colloques régionaux**

1. Les colloques régionaux ont normalement lieu deux fois au cours d'un mandat. De plus, la date de tout colloque du Syndicat des employées et employés nationaux doit être fixée par les équipes régionales en consultation avec la présidente nationale ou le président national.
2. Les colloques régionaux sont organisés par l'équipe régionale, et cette dernière est responsable, en consultation avec la présidente nationale ou le président national, de s'assurer qu'un nombre suffisant de dirigeantes ou dirigeants nationaux et de membres du personnel du Syndicat des employées et employés nationaux y participent.
3. Les points à l'ordre du jour peuvent inclure :

- l'organisation de l'AFPC et du Syndicat des employées et employés nationaux;
- les exigences des sections locales au sein du Syndicat des employées et employés nationaux;
- les services offerts par le Syndicat des employées et employés nationaux;
- le rôle et les objectifs des dirigeantes et dirigeants élus;
- les négociations collectives (mise à jour et procédures de la section locale, de l'Élément et de l'AFPC);
- la santé et sécurité au travail.

D'autres points à l'ordre du jour peuvent être proposés par les sections locales participantes.

Remarque : En vertu de la Politique 5 des CC, l'équipe régionale est tenue d'organiser un caucus jeunesse au cours du colloque régional afin d'élire les déléguées et délégués jeunesse qui assisteront au Congrès triennal du Syndicat des employées et employés nationaux.

- a) La planification devrait commencer au moins quatre (4) mois avant la date prévue du colloque. Les appels aux membres devraient avoir lieu au moins dix (10) semaines avant l'événement.
- b) L'ordre du jour du colloque, ainsi que le lieu, la date et l'heure, doivent être remis aux participants avant le colloque.
- c) La vice-présidente régionale ou le vice-président régional devrait présider le colloque; présenter les participantes et participants et participer aux discussions ouvertes. La présidente nationale ou le président national ou les vice-présidentes nationales et vice-présidents nationaux, si elles sont présentes ou s'ils sont présents, devraient parler de leur rôle, participer aux discussions ouvertes et apporter leur aide pour la présentation de modules ou d'exposés, selon ce que leur demandent le ou les vice-présidentes régionales ou vice-présidents régionaux. Les vice-présidentes régionales et vice-présidents régionaux peuvent inviter le personnel de l'Élément à participer au colloque. Le personnel invité peut participer à la discussion portant sur les points à l'ordre du jour et offrir son aide pour régler les questions administratives.

### **Colloques spéciaux**

Chaque dirigeante et dirigeant régional peut organiser ces colloques dans la mesure où son budget régional le permet. Les colloques régionaux doivent être organisés en consultation avec la présidente nationale ou le président national.

### **Lieu des colloques**

L'équipe régionale, en consultation avec la présidente nationale ou le président national, choisit le lieu du colloque en fonction des critères suivants :

- a) L'établissement doit être syndiqué;
- b) L'établissement doit être accessible;
- c) L'établissement doit être convenable;
- d) Le coût du lieu doit être conforme au coût estimé total.

Remarque : Pour plus de renseignements voir en pièce jointe la Liste de vérification du Syndicat des employées et employés nationaux concernant la planification d'un colloque.

### **Participation et présence**

- a) Le Syndicat des employées et employés nationaux veillera à ce que les membres ne soient pas confrontés à des obstacles à leur participation et à leur présence aux colloques liés à l'âge, à la race, à la couleur, au sexe, à la situation familiale, à l'origine nationale ou ethnique, à une incapacité, à l'orientation sexuelle, à l'expression de genre, d'identité sexuelle ou à la langue.
- b) Le Syndicat des employées et employés nationaux financera la participation de deux délégué(e)s par section locale aux colloques régionaux. Il devra de plus financer la participation d'une déléguée ou d'un délégué jeunesse au colloque régional. Les membres qui n'ont jamais participé à un colloque ont la priorité sur les places disponibles. La présidente ou le président de la section locale ou sa remplaçante ou son remplaçant désigné(e) sera l'un des deux délégué(e)s.
- c) La participation aux colloques spéciaux est déterminée par l'équipe régionale en consultation avec la présidente nationale ou le président national.
- d) Lorsque les sections locales sélectionnent ou élisent des délégué(e)s pour participer à un colloque, les normes en matière d'équité devraient être appliquées et les sections locales devraient

encourager la participation de membres de groupes sous-représentés, par exemple : les membres handicapés; les gais, lesbiennes, bisexuels et transgenres; les membres autochtones (Premières nations, Métis et Inuit); les membres faisant partie d'une minorité visible et les femmes.

- e) Les membres du Comité des droits de la personne de l'Élément ou leurs délégué(e)s pourront être invités à participer à leur colloque dans leur propre région pour parler des enjeux relatifs aux droits de la personne, notamment, comment accroître la présence des femmes, des membres de minorités visibles, des gais, lesbiennes, bisexuels et transgenres, des membres autochtones (Premières nations, Métis et Inuit) et des membres handicapés. Ces membres peuvent être invités à parler de la façon d'améliorer les réseaux de communication entre les membres des groupes cibles.
- f) Des représentantes ou des représentants de l'AFPC peuvent être invité(e)s à titre de conférencières ou conférenciers.
- g) Les membres qui ont été élus dans des postes régionaux au sein de leurs régions respectives pourront participer aux colloques régionaux à titre de déléguées ou délégués. Leur participation aux réunions spéciales sera déterminée par la ou les vice-présidentes régionales ou le ou les vice-présidents régionaux, et se fera sur invitation.
- h) S'ils sont disponibles, la présidente nationale ou le président national et les vice-présidentes nationales ou les vice-présidents nationaux du Syndicat des employées et employés nationaux pourront y participer.

### **Dispositions administrative**

- a) La planification des colloques doit respecter les délais prévus par le Syndicat des employées et employés nationaux. Veuillez consulter la Liste de vérification du Syndicat des employées et employés nationaux concernant la planification d'un colloque fournie en pièce jointe pour connaître les délais particuliers.
- b) Les participantes et participants dont la présence a été approuvée recevront une confirmation de leur participation par téléphone, par télécopieur, par courriel ou par la poste.
- c) Les participantes et participants qui accusent un retard devront assumer la différence des coûts de l'hébergement.
- d) Veuillez aviser les participantes et participants qu'ils ne pourront probablement pas encaisser les chèques d'avance qu'ils recevront pendant le colloque; elles et ils devront donc apporter de l'argent. Les chèques d'avance seront distribués pendant le colloque.
- e) Les participantes et participants doivent effectuer leurs préparatifs de voyage conformément à la Politique FIN 6 avec l'aide de

l'agent de voyage autorisé du Syndicat des employées et employés nationaux.

- f) Les coûts du transport aérien doivent être approuvés par la coordonnatrice ou le coordonnateur, Finances et administration.
- g) Les préparatifs de voyage non conventionnels doivent être approuvés à l'avance par la coordonnatrice ou le coordonnateur, Finances et administration, en consultation avec la vice-présidente ou le vice-président ou la présidente nationale ou le président national.

## **Coûts**

### **Colloques régionaux et colloques spéciaux**

Les déléguées ou les délégués qui participeront à un colloque régional ou à un colloque spécial du Syndicat des employées et employés nationaux se feront rembourser les dépenses suivantes :

- a) les frais de déplacement habituels conformément à la Politique FIN 6 et aux autres directives applicables de l'Élément;
- b) l'indemnité quotidienne habituelle par journée de participation au colloque;
- c) la perte de salaire de la déléguée ou du délégué qui devait travailler.

Remarque : Lorsqu'un colloque se termine plus tôt ou est prolongé, le remboursement des frais de déplacement et d'hébergement sera ajusté en conséquence.

Le Syndicat des employées et employés nationaux encourage une plus grande participation des membres des sections locales à chacun des colloques. La section locale doit assumer la totalité des dépenses des autres participantes et participants.

### **\*Vote enregistré 38 : ADOPTÉ**

Le confrère Geoff Ryan occupe le siège pour la région de l'Alberta, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut.

P/A Chris Little-Gagné et Cindy D'Alessio

**QUE** l'annexe de la politique CC 7 soit modifiée comme suit :

**Annexe A : Formulaire de demande du Comité permanent de**

**l'Exécutif national (remplir ce formulaire est facultatif)**  
**But du formulaire**

Le présent formulaire permet :

1. d'informer les membres de l'Exécutif national sur le mandat des Comités permanents du SEN;
2. de mieux comprendre les connaissances et le savoir-faire des membres de l'Exécutif national au regard des compétences qu'il faut pour que les Comités permanents travaillent efficacement.

L'information extraite de ce formulaire servira à deux fins :

1. Aider à la nomination des membres des Comités permanents;
2. Mettre en évidence les besoins particuliers qui doivent être abordés lors de l'élaboration de programmes d'apprentissage et de perfectionnement professionnel, afin de soutenir les élus dans la construction et le renforcement de leurs compétences dans le cadre d'un processus d'apprentissage continu.

Remarque : Cette information ne sera utilisée qu'aux fins énoncées et ne sera consultée que par les dirigeants nationaux. On tiendra à jour une liste des comités actifs sur le site Web.

**\*Vote enregistré 39 : ADOPTÉ**

P/A Chris Little-Gagné et Virginia Noble

**QUE** l'annexe A de la politique CC soit adoptée telle que modifiée.

**\*Vote enregistré 40 : ADOPTÉ**

P/A Chris Little-Gagné et Virginia Noble

**QUE** l'Exécutif national prévoie une formation/mise à jour d'une journée qui coïncide avec la Conférence des présidentes et présidents en 2019.

**\*Vote enregistré 41 : ADOPTÉ**

P/A Chris Little-Gagné et Sandra Ahenakew

**QUE** le rapport du Comité de l'éducation soit adopté intégralement.

**\*Vote enregistré 42 : ADOPTÉ**

**E) Comité des récompenses et des prix (Annexe L)**

P/A Sandra Ahenakew et Chris Little-Gagné

**QUE** le mandat du Comité des récompenses et des prix soit adopté tel quel.

**\*Vote enregistré 43 : ADOPTÉ**

P/A Sandra Ahenakew et June Dale

**QUE** le confrère John Baglow devienne membre à vie.

**\*Vote à scrutin secret : ADOPTÉ**

P/A Sandra Ahenakew et Mike LeBlanc

**QUE** le prix des militantes et des militants soit remis au candidat A.

**\*Vote à scrutin secret : ADOPTÉ**

Le récipiendaire du prix des militantes et des militants est le confrère Michael Freeman.

P/A Sandra Ahenakew et Geoff Ryan

**QUE** le prix des militantes et des militants soit remis au candidat B.

**\*Vote à scrutin secret : ADOPTÉ**

La récipiendaire du prix des militantes et des militants est la consœur Theresa Freeman.

P/A Sandra Ahenakew et Mike LeBlanc

**QUE** le candidat B se voie accorder la bourse Laurier Auger de 2 000 \$.

**\*Vote à scrutin secret : ADOPTÉ**

La récipiendaire de la bourse Laurier Auger est Amy Combres.

P/A Sandra Ahenakew et June Dale

**QUE** le rapport du Comité des récompenses et des prix soit adopté intégralement.

**\*Vote enregistré 44 : ADOPTÉ**